Lycée Centre Sud
académie Martinique

Ducos, le 26 juin 2020

Rentrée en 2nde – 2020/2021

FICHE A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION OU A ENVOYER PAR MAIL A :
inscription.ap.seconde@gmail.com

CHOIX DU MODULE OBLIGATOIRE D'AP - APPROFONDISSEMENT/PROJET

Dans les cadres de la réforme et de son projet d'établissement, le Lycée Centre Sud met en place un Accompagnement Personnalisé (AP) **obligatoire**, conformément à la règlementation officielle du Ministère, visant à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans le travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. **Cet AP est un support de la préparation au grand oral du nouveau baccalauréat 2021. Il visera également à élever le niveau de culture générale de l'élève.** Les projets proposés s'inscrivent dans des **parcours d'excellence progressifs** de la 2nde à la Terminale. Ils permettent de préparer les élèves selon une logique Bac-3/Bac+3 à ParcourSup et aux études supérieures. **En effet, chacun d'entre eux contribue à l'éducation à l'orientation** (chaque projet comportera un volet formation/filières/découverte des métiers liés).
Dans le cadre de l'AP approfondissement, les élèves devront **obligatoirement** choisir un module parmi les 10 projets dans le domaine des arts et du corps OU dans celui des sciences OU dans celui des langues.
De manière **facultative** et pour les **élèves volontaires**, un ou deux projets HORS AP peuvent être choisis (ils ne se substituent pas à l'AP approfondissement). Une taille moyenne de 20 élèves / groupe est envisagée.

NOM : ..... Prénom : ..... Collège :.....

Parcours des arts et du corps : 4 projets		***N°***
1-	**Arts plastiques** : *option ; programme officiel : 10 places* 3h	
2-	**Théâtre :** *Création et Mise en scène-apprentissage du jeu* 2h	
3-	**EPS** *: initiation à l'option : 20 places 2h* ***Sur Dossier***	
4-	**Cinéma:** *Education à l'image, patrimoine et culture du cinéma 2h*	
Parcours des sciences : 4 projets		
5-	**IEP Sc. Po :** *préparation aux concours grandes écoles 2h* ***Sur Dossier***	
6-	**Parcours Scientifique S+ : Sciences des laboratoires :** *option de 2nde ; voir programme officiel 1.5h 2 Groupes*	
7-	**Parcours Eco Commercial Entreprise ECE: Management gestion/ Mini-Entreprise :** *option de 2nde ; voir programme officiel 1.5h 2 Groupes*	
8-	**Green Attitude :** Projet EDD vers un éco-Lycée 2h	
Parcours Langues et Littérature : 2 projets		
9-	**Parcours d'excellence littéraire :** *Renforcement Lettres, Philosophie, Arts, Culture générale, vers classe prépa Khâgne, écoles de journalisme, droit 2h*	
10-	**Anglais+ :** *projet type Section Euro DNL : HG-EPS-Maths 2h* ***Sur Dossier***	

Exprimez et numérotez de 1 à 3, par ordre de priorité, votre choix d'Accompagnement Personnalisé approfondissement OBLIGATOIRE pour la rentrée 2020 parmi les 10 projets numérotés en choisissant dans les domaines Arts et Corps OU Sciences OU Langues et Littérature.

Signature du responsable légal :

Date : ...../..../2020

FACULTATIF : «Projets » HORS AP		
Musique 3h *(option 20 places) ; indiquez* ***oui*** *si vous êtes intéressé(e).*		
Le projet ci-dessous concerne les élèves volontaires et motivés. Nous les remercions de confirmer en cochant la case correspondante à leur souhait	**OUI**	**NON**
Section Euro-Espagnol-DNL HG +2h (ESP : +1h ; HG : +1h) *(certification portée sur le diplôme du baccalauréat)*		

Remarque 1 : *Le module pourra être choisi en fonction des besoins de l'élève ou de son projet d'orientation ou de ses envies.*
Remarque 2 : *L'inscription définitive aux modules sera effectuée par le lycée selon les places disponibles et ses contraintes pédagogiques. Les élèves peuvent changer de parcours d'une année sur l'autre selon les places disponibles. Les élèves déjà inscrits dans le parcours l'année précédente sont prioritaires.*
Remarque 3 : *Seules les options (Musique, EPS, Arts Plastiques, Latin, Section euro-espagnol) sont prises en compte dans le calcul des points pour l'obtention du BAC dans les 10% du contrôle continu portant sur des disciplines inscrites sur les bulletins scolaires de Première et de Terminale (soit 1% de la note finale environ). Les autres projets feront l'objet d'une appréciation littérale notamment lors de la soutenance orale de fin d'année.*
Remarque 4 : *Choisir Musique ou Section Euro Espagnol ne dispense pas de choisir un AP approfondissement (qui reste obligatoire).*
Remarque 5 : *Dans le cadre de la réforme, les élèves ne pourront valider qu'une option (choix entre EPS, Musique, Arts-Plastiques) au baccalauréat.*
Remarque 6 : *L'option Musique (20 places) se déroulera sur la plage méridienne. Elle peut être choisie en plus (pour être validée au baccalauréat ou pour le plaisir).*
Remarque 7 : *la section euro-espagnole est compatible avec tous les modules (ex : IEP -Section Euro)*
Remarque 8 : DNL *signifie Discipline Non Linguistique : il s'agit d'un enseignement pour tout ou en partie en langue vivante étrangère pratiqué par un enseignant d'une autre discipline que l'anglais ou l'espagnol. Ex : cours d'HG en Espagnol*
Remarque 9 :*L'affectation dans les parcours sélectifs EPS, IEP et Anglais+ se fait sur la base d'un dossier à renseigner transmis au collège.*

Le Proviseur,
Richard CAMPOS

LYCEE CENTRE SUD PROVISEUR 97224 DUCOS